

*Répertoire national des certifications professionnelles***DUT - Mesures physiques (MP)****Active**

N° de fiche

**RNCP20656****Nomenclature du niveau de qualification** : Niveau 5**Code(s) NSF :**

- 111 : Physique-chimie
- 115b : Méthodes et modèles en sciences physiques ; Méthodes de mesures physiques
- 200r : Contrôle qualité de produits et procédés industriels

**Date d'échéance de l'enregistrement** : 01-01-2024**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	-	-

**RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION****Activités visées :**

Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Mesures physiques a pour objectif de former des techniciens supérieurs polyvalents qui réalisent et exploitent des mesures : celles-ci font appel à un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, des matériaux, de l'électronique et de l'informatique, ainsi qu'à des compétences centrées sur l'instrumentation (tests, essais, recherche et développement, ...), le contrôle industriel et la métrologie.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)[Interdire tous les cookies](#)[Personnaliser](#)[Politique de confidentialité](#)

l'exploitation des données et la transmission des résultats, dans un contexte économique, métrologique et d'assurance-qualité.

Son activité se décline en 5 pôles : analyse, conception et mise en œuvre d'une chaîne de mesure, analyse, exploitation et communication des résultats, production et industrialisation, démarche qualité et gestion d'un parc d'instruments, réalisation d'études et veille technologique.

## **Compétences attestées :**

Compétences transversales :

- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Maîtriser les outils de communication en langue française et anglaise
- Utiliser les logiciels de bureautique, d'instrumentation et de calcul scientifique
- Lire, comprendre, rédiger un document technique et un document professionnel en français et en anglais
- Effectuer une veille sur l'évolution des référentiels qualité et normes
- Mettre en oeuvre et respecter les règles d'hygiène, sécurité et environnement
- Travailler en groupe
- Gérer un projet

Compétences spécifiques :

Analyse, conception et mise en œuvre d'une chaîne de mesure

- Analyser le besoin et identifier les grandeurs à caractériser
- Mettre en oeuvre les techniques de mesure des grandeurs (théorie, mise en œuvre et facteurs influents), en prenant en compte les contraintes métrologiques
- Choisir les dispositifs et méthodes en fonction de leurs caractéristiques et des besoins
- Valider le protocole choisi, suivre les instructions et procédures et réaliser la mesure
- Vérifier la cohérence des résultats et des ordres de grandeurs
- Stocker les résultats et les rendre accessibles

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)

[Interdire tous les cookies](#)

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)

- Mettre en œuvre un traitement pertinent des données expérimentales
- Mettre en œuvre les outils de la qualité et de résolution de problèmes
- Maintenir un protocole de mesures, le corriger et le faire évoluer si nécessaire
- Evaluer l'incertitude associée à un résultat de mesure
- Réaliser la mise en forme définitive des résultats.

#### Production et industrialisation

- Choisir le matériel de contrôle ou d'essais pour vérifier la conformité vis-à-vis d'une spécification technique
- Définir les procédures et les méthodes de tests et réaliser les analyses de non-conformité des produits
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement et effectuer les modifications de mise en conformité du produit.

#### Démarche qualité et gestion d'un parc d'instruments

- Situer les processus dans l'organisation de l'entreprise.
- Analyser la pertinence des procédures des mesures utilisées
- Connaître les caractéristiques des instruments de mesure du parc
- Appliquer les normes et les procédures d'étalonnage
- Planifier et assurer les maintenances, et le suivi métrologique des moyens de mesure.

#### Réalisation d'études et veille technologique :

- Contextualiser dans l'entreprise toute évolution scientifique et technologique
- Sélectionner les informations de manière pertinente

### **Modalités d'évaluation :**

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

Les diplômés s'insèrent facilement dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, matériaux, chimie, pharmacie, énergie, agroalimentaire, biomédical, environnement...). La spécialité leur permet de s'adapter aux technologies innovantes et de réussir leur évolution de carrière.

Ainsi, les techniciens supérieurs titulaires du DUT Mesures physiques exercent leur métier en laboratoire, en production ou en bureau d'études, dans les domaines : de la recherche et du développement, du contrôle, des tests et essais, de la métrologie, de la qualité, de la production et de l'industrialisation, de la maintenance, de la vente d'appareils scientifiques (technico-commercial).

### Type d'emplois accessibles :

Assistant / Assistante technique d'ingénieur en études, recherche et développement en industrie

Assistant / Assistante en instrumentation scientifique et techniques expérimentales

Technicien / Technicienne en mesures physiques en recherche-développement et essais

Rédacteur / Rédactrice technique

Technicien / Technicienne d'analyse industrielle

Adjoint / Adjointe au responsable de laboratoire de contrôle en industrie

### Code(s) ROME :

- H1207 - Rédaction technique
- H1210 - Intervention technique en études, recherche et développement
- H1503 - Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

### Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

<b>certification</b>			
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Enseignants- chercheurs et professionnels

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou**

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

## BASE LÉGALE

### Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté modifié du 26 juin 1967

### Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT Arrêté du 15 mai 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Mesures physiques

### Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

### Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### Statistiques :

### Lien internet vers le descriptif de la certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter    Interdire tous les cookies    Personnaliser    Politique de confidentialité

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer  
[OK, tout accepter](#) [Interdire tous les cookies](#) [Personnaliser](#) [Politique de confidentialité](#)